

PARTICIPATION AUX ACTIVITES DES SELECTIONS FRANCOPHONES DE JEUNES

Les clubs et joueurs concernés sont invités à relire cette partie du Règlement de compétitions notamment pour ce qui concerne le forfait à une rencontre de sélections AIF.

Ce règlement sera appliqué - des vérifications sont faites - et chaque joueur/joueuse avant de se déconvoquer est invité à justifier pleinement cette absence au staff de sa sélection.

Aux clubs aussi à s'informer auprès de leur joueur; les compositions des sélections sont reprises sur le site de l'AIF bien avant le match.

Voici le [texte réglementaire](#) à relire